

## **LE FOYER RETROUVE – C.A.S (CENTRE D'ACCUEIL SPECIALISE)**

Rue Jean Volders, 2  
6043 Ransart

TEL : 071 /350675.  
Contact : Mr Jean-Christophe Schoreels

Le Foyer Retrouvé s'occupe de **la prise en charge de grands adolescents difficiles.**

Le public cible est constitué de garçons de 15 à 20 ans dont l'insertion sociale est momentanément inenvisageable, soit que leur situation actuelle est insupportable, soit que leur conduite de vie est reçue comme invivable pour ceux qui les entourent. Tout cela en raison d'une délinquance lourde et récurrente, un passé institutionnel chargé (y compris les IPPJ), des ruptures sociales, familiales et scolaires ainsi que des difficultés relationnelles ou inadaptations sociales (à l'exclusion de pathologies nécessitant des soins spécifiques pour lesquels nous ne sommes pas outillés – toxicomanie grave, cas psychiatriques).

L'établissement est inséré dans un environnement semi-urbain (grande agglomération de Charleroi) offrant un maximum de possibilités structurelles.

Le service travaille uniquement sous mandat d'instances décisionnelles.

Nous acceptons des jeunes provenant de tous les arrondissements judiciaires de la Communauté Française.

Le Foyer Retrouvé prend en charge 15 situations sous 3 formes : hébergement (70 %), guidance en logement supervisé (20 %) et suivi en famille (10 %). Nous fonctionnons 24 h/ 24 et 365 jours / an.

L'objectif majeur est de s'attacher à la problématique du jeune et de **rechercher des solutions adaptées à la situation.** Face à ces situations de ruptures totales et d'échecs successifs, il convient de créer un climat de vie positif en favorisant le dialogue et en tentant de canaliser les énergies.

L'action éducative se veut thérapeutique et se base sur deux fils conducteurs :

- rendre temporairement au jeune un «chez soi» qui le sécurise et le fixe en un lieu pour un temps et ensuite l'accompagner vers l'indépendance ;
- centrer l'emploi du temps sur une occupation valorisante (école, apprentissage, travail, activités occupationnelles au sein de l'institution, activités éducatives visant à la socialisation,...).

Les jeunes sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire éducative spécialisée et expérimentée. Les structures sont conçues de façon à établir des projets éducatifs particuliers adaptés à chaque bénéficiaire. Ce qui permet un suivi régulier et individualisé. Après un mois, un rapport d'investigations et de clarifications est adressé à l'autorité de placement. Après trois mois, un rapport d'observation est réalisé par l'équipe. Il s'ensuit une réunion de synthèse à laquelle participe l'ensemble des intervenants. Cette réunion est l'occasion de dresser un bilan complet et d'établir un projet éducatif personnalisé en collaboration avec le jeune et les divers intervenants.

**Cette année, UFB soutien Le Foyer retrouvé en contribuant à l'achat d'un minibus.**